

# CONSEIL EN BREF

## Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 10 décembre 2019

### Administration générale

#### Budget des territoires non organisés (TNO) – Adoption pour l'exercice financier 2020

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le budget des territoires non organisés de la MRC pour l'exercice financier 2020, tel que détaillé au document budgétaire 2020.

#### Budget des territoires non organisés (TNO) – Adoption taux de taxation 2020

- Le Conseil de la MRC a résolu de fixer pour l'année 2020, pour les territoires non organisés de la MRC, le taux général de la taxe foncière à 0,7919 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière afin de couvrir les dépenses ordinaires prévues au budget.

#### Renouvellement – Adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2020

- Il a été résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la MRC à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2020.

### Renouvellement – Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2020

- Il a été résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la MRC à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2020.

### Annulation du contrat octroyé pour la réalisation de travaux d'aménagement extérieur du siège social de la MRC (réfection du trottoir) – Résolution 2019-R-AG261

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'annuler le contrat octroyé à Constructions Progénik inc. (résolution 2019-R-AG261) pour la réalisation de travaux d'aménagement extérieur du siège social de la MRC (réfection de trottoir).

## **Conseil**

### Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2020

- Il a été résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil de la MRC pour l'année 2020, ces séances se tenant généralement le troisième mardi du mois et débutant à 18 heures.

### Adoption du calendrier des séances ordinaires du Comité administratif pour l'année 2020

- Il a été résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Comité administratif de la MRC pour l'année 2020, ces séances se tenant généralement le troisième mardi du mois et débutant à 17 h 50.

## **Gestion financière et administrative**

### Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC et des TNO pour les périodes du 28 novembre au 10 décembre 2019.

Adoption – Règlement numéro 2019-340 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la Partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant les règlements numéro 2006-181 et 2018-332 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets »

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le règlement 2019-340 tel que présenté.

Adoption – Règlement numéro 2019-341 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la Partie 2 du budget de la MRCVG pour le traitement et la valorisation des boues de fosses septiques et abrogeant le règlement 2016-304 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets »

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le règlement 2019-341 tel que présenté.

Adoption – Règlement numéro 2019-342 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la Partie 3 du budget de la MRCVG pour les opérations de gestion des matières résiduelles et des matières recyclables et abrogeant les règlements 2008-194-1, 2008-194-2, 2009-204, 2010-213, 2011-229, 2011-230 et 2012-235 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets »

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le règlement 2019-342 tel que présenté.

## **Grefe**

Note au procès-verbal – Dépôt – Extrait de registre – Déclarations du préfet – Article 6 Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)

Conformément à l'article 6 de la LEDMM, aucun dépôt n'est effectué puisqu'aucune déclaration visée au deuxième alinéa de l'article 6 n'a été faite par madame la préfète Chantal Lamarche pour l'année 2019, cette dernière n'ayant reçu aucun don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage prévu à cet article.

## **Évaluation**

Avis de motion – Règlement numéro 2020-343 « Règlement visant la tarification et les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation à l'organisme municipal responsable de l'évaluation et abrogeant les règlements 97-103, 98-106, 2008-195 et 2019-339 »

Avis a été donné qu'un projet de règlement portant le numéro 2020-343 « Règlement visant la tarification et les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation à l'organisme municipal responsable de l'évaluation et abrogeant les règlements 97-103, 98-106, 2008-195 et 2019-339 » serait déposé pour adoption à une séance ultérieure, avec dispense de lecture.

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2020-343 « Règlement visant la tarification et les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation à l'organisme municipal responsable de l'évaluation et abrogeant les règlements 97-103, 98-106, 2008-195 et 2019-339 »

## **Gestion des ressources humaines**

Entérinement – Nomination de Monsieur Emeric Dumas Lavoie au poste de technicien en évaluation

- Le Conseil de la MRC a résolu d'entériner la nomination de M. Emeric Dumas Lavoie au poste de technicien en évaluation, aux conditions de travail prévues à la convention collective actuellement en vigueur.

Entérinement de l'organigramme du service de l'environnement et autorisation à la direction générale pour le lancement de processus de dotation et d'embauche

- Une résolution a été adoptée afin d'entériner l'organigramme présentant les nouveaux postes à être créés au service de l'environnement de la MRC, d'autoriser la direction générale de la MRC à lancer des processus de dotation pour combler les postes prévus à cet organigramme en 2020 selon les échéanciers qui seront fixés et d'autoriser la direction générale à procéder à l'embauche des candidats sélectionnés suite aux processus de dotation qui seront réalisés, pour entérinement par le Conseil de la MRC.

## **Télécommunication**

Appui au dépôt de Connexion Fibre Picanoc – Programme « Québec haut débit »

- Le Conseil de la MRC a résolu d'appuyer la demande déposée par Connexion Fibre Picanoc dans le programme « Québec haut débit » déployé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

## **Hygiène du milieu et environnement**

Autorisation de signature – Renouvellement – Entente à intervenir entre la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (MRC) et Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA) – Déchets et recyclage

- Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser le renouvellement de l'entente entre la MRC et Kitigan Zibi Anishinabeg pour l'acheminement des déchets et des matières recyclables au CTMRÉ pour les années 2020, 2021 et 2022.

#### Création d'un comité ad hoc – Compétence de la MRC à l'égard de la collecte des matières résiduelles

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de créer un comité ad hoc ayant pour mandat d'assurer le suivi de la déclaration de compétence de la MRC à l'égard de la collecte des matières résiduelles et d'y nommer les membres.

## **Santé et bien-être – Autres**

#### Autorisation – Dépôt d'une demande dans le volet 2 du Programme de soutien à la démarche MADA – Ressource de coordination pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser Lynn Kearney, directrice générale de la MRC, à déposer et à signer une demande visant à se doter d'une ressource de coordination à la mise en œuvre et au suivi des plans d'actions MADA sur son territoire tel que défini dans le volet 2 du Programme de soutien à la démarche MADA pour le suivi de la demande et de la reddition de comptes.

#### Projet « Ensemble, brisons l'isolement de nos aînés » de la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG) - Acceptation du rôle d'organisme fiduciaire dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés (FSDC) du Centre intégré de santé et services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

- Le Conseil de la MRC a résolu d'accepter que la MRC occupe le rôle d'organisme fiduciaire pour la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau, et ce, conformément à la décision de l'ensemble des partenaires de cette dernière.

#### Modification de la résolution 2018-R-AG124 – Demande de financement – Table intersectorielle régionale – Concertation pour les saines habitudes de vie

- Les membres du Conseil ont résolu de modifier la résolution 2018-R-AG124 afin de confirmer que la MRC accepte le rôle d'organisme fiduciaire et répondant pour le projet « Aliments sains et frais accessibles à tous » (ES-2019-20-001), et ce, suite à la désignation et au consentement de ce rôle par les organismes partenaires dudit projet et d'appuyer la signature de l'entente spécifique avec le CISSSO.

# Aménagement et développement

## Financement de projets – Politique événements et festivals

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser le versement d'une aide financière aux cinq (5) projets suivants, dans le cadre de la Politique événements et festivals et en vertu des sommes disponibles (10 000 \$) :

PROJET	PROMOTEUR	FINANCEMENT
<i>Festival des arts de la scène VG</i>	Association des loisirs de LSM	3 000 \$
<i>Pakwaun 2020</i>	La Québécoise inc.	3 000 \$
<i>Tournée de films chasse et pêche</i>	CFER-VG	1 500 \$
<i>Tournoi de curling mixte</i>	Club de curling VG	1 500 \$
<i>Rallye Perce-Neige</i>	Club Rallye Maniwaki	1 000 \$

## Route touristique – Autorisation à la direction générale – Démarches relatives à l'embauche d'un chargé de projet

- Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser la direction générale de la MRC à réaliser les démarches nécessaires pour la nomination d'un chargé de projet mandaté pour le dossier de la Route touristique, pour entérinement ultérieur par le Conseil de la MRC.

## Route touristique – Autorisation à la direction générale – Démarches relatives à l'acquisition d'immeubles

- Les membres du Conseil ont résolu d'autoriser la direction générale de la MRC à réaliser les démarches nécessaires à l'acquisition d'immeubles pour l'implantation de kiosques touristiques, dans le dossier de la Route touristique, pour entérinement ultérieur par le Conseil de la MRC.

## Route touristique et développement de kiosques touristiques – Autorisation de signature – Convention d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAHM) dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

- Il a été résolu par le Conseil d'autoriser Mme Lynn Kearney à signer la convention d'aide financière à intervenir entre la MRC et le MAMH concernant le financement demandé via le FARR pour le développement de kiosques touristiques sur le territoire de la MRC.

## **Terres publiques intramunicipales**

### TPI – Vente de bois sur pieds par redevances – Secteur Cayamant – Chantier lac Cayamant # 191120-2

- Le Conseil a résolu d'octroyer le contrat de Vente de bois sur pieds dans le secteur Cayamant (#191120-2) à RécréEnviro pour les taux de redevances indiqués à la proposition et totalisant 29 475,00 \$, selon les conditions prévues à la recherche de propositions.

### Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) – Agence des forêts privées de l'Outaouais (AFPO) – Projet de sensibilisation des producteurs forestiers

- Il a été résolu par le Conseil d'octroyer un montant de 10 000 \$ à l'Agence des forêts privées de l'Outaouais à même l'enveloppe PADF 2018-2021, pour un projet de sensibilisation à l'aménagement durable des forêts auprès des producteurs forestiers privés de la Vallée-de-la-Gatineau.

### TPI – Appui à la municipalité de Blue Sea – Vente par complément d'établissement Lac Edja-Est

- Le Conseil de la MRC a résolu d'appuyer la résolution 2019-10-181 adoptée par le Conseil de la municipalité de Blue Sea afin de demander au MERN de revoir sa position et d'accepter le rapport d'évaluation préparé en 2015 ainsi que les valeurs inscrites à ce rapport.

**La prochaine séance ordinaire du conseil  
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau  
aura lieu le mardi 21 janvier 2020 à 18 heures  
à la Salle de Conseil de Gracefield,  
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.